

Image not found or type unknown



Litige achat véhicule

Par **Taz13**, le **01/06/2019** à **11:22**

Bonjour

Alors voilà j'ai acheté un véhicule 206 950euros avec des réparations que ma indiqué le vendeur seulement plus les jours passent plus les réparations augmentent je n'est donc fait aucun papier pour la carte grise le vendeur ne ma pas tout dis il ma dit qu'il me ferai passer le contrôle technique ce n'est pas le cas et a vendu le véhicule pour sa mère donc sa signature ou reproduction maintenant il ne répond plus et ne veux pas la reprendre puis je avoir un recours sachant que j'ai payé en liquide les 950euros ?

Merci !